PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 9 septembre 2026 à 9 h 11 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Christine Poirier et Flavia Alexandra Novac, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

Mme Scarlett Van Blaeren, directrice générale adjointe, développement et aménagement du territoire, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20260909-2055 AUTORISATION - ACQUISITION - CONTRAT DOS-2902

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'acquisition d'un dôme ainsi que le démantèlement de deux (2) abris déjà en place au garage municipal, dans le cadre du contrat DOS-2902 octroyé à Les Industries Harnois inc. pour les services sur demande d'entretien et de réparation de dômes d'entreposage pour différents garages municipaux, au montant de 220 504,80 $.

(CT:1909076)
(SD-2026-4022)

CE-20260909-2056 DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13246-F - CONTAT DOS-2902

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13246-F, un montant de 221 600 $, taxes nettes incluses.

(CT:1909076)
(SD-2026-4022)

Maire

Page 310

Greffière

À 10 h 05, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière